

4.1. Description des habitats naturels

La cartographie des habitats naturels a été réalisée à la demande du PNR de Millevaches en Limousin et de la DREAL Limousin, par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) sur la période 2006 - 2007. 349 relevés phytosociologiques ont été réalisés en 2006 et 2007. Leur analyse a permis de caractériser les différents habitats naturels présents sur le site d'étude.

L'ensemble des habitats recensés sur le site est récapitulé dans un tableau synthétique. Il présente la correspondance de chaque habitat avec les différentes nomenclatures couramment utilisées. Les fiches de description des végétations du site fournissent plusieurs niveaux d'informations :

- phytosociologie de l'habitat au niveau association (« groupement » quand les communautés étudiées n'ont pu être rapprochées à aucune association décrite dans la bibliographie) ; la nomenclature pour les sous alliances et les unités supérieures fait référence au Prodrôme des végétations de France (BARDAT & al. 2004) ;

- correspondance avec les codes et libellés CORINE biotopes et Natura 2000 ;

- caractères diagnostiques permettant d'identifier et de caractériser l'habitat aux plans physiognomique et écologique ;

- variabilité, précisant les différentes variations floristiques de l'habitat sur le site en relation avec des conditions stationnelles ou dynamiques ;

- typicité, comparaison de la composition floristique au regard des végétations retenues au titre de la Directive « Habitats » et pour les végétations ne relevant pas de la Directive, au regard des communautés équivalentes présentes sur le plateau de Millevaches ;

- représentativité, constituant la prépondérance de l'habitat étudié sur le site en termes de qualité (état de conservation), de valeur patrimoniale et de surface occupée ;

- intérêt patrimonial, évalué notamment en fonction de la rareté supposée de l'habitat à l'échelle du Massif central et de la présence d'espèces végétales à statut de protection, de rareté et de menaces ;

- état de conservation et menaces pesant sur l'habitat ;

- dynamique de la végétation, ou évolution naturelle de l'habitat en l'absence de facteurs biotiques ;

- répartition dans le site : ce commentaire situe l'habitat identifié à l'échelle du site.

4.1.1. Description des habitats naturels d'intérêt communautaire

Groupement végétal	① Gazon amphibie à Hydrocotyle commune et Littorelle à une fleur ② Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée
Phytosociologie	<i>Elodo palustris-Sparganion</i> Braun-Blanq. & Tüxen ex Oberd. 1957 ① Groupement à <i>Hydrocotyle vulgaris</i> et <i>Littorella uniflora</i> ② <i>Hyperico elodis-Potametum polygonifolii</i> (All. 1921) Br.-Bl. & Tx. 1952①
CORINE biotopes	22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales (x 22.11 - Eaux oligotrophes pauvres en calcaire)
Habitat générique Natura 2000	3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletea uniflora</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3110-1 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflora</i>
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétations héliophiles des ruisseaux, rus et rigoles de drainages aux eaux oligotrophes, calmes à légèrement fluantes. Le niveau de la nappe d'eau est variable, avec une phase d'exondation estivale pouvant s'étaler jusqu'à l'automne.

① Groupement occupant les plages de sable.

② Groupement occupant des plages riches en matières organiques non décomposées. Il s'observe également en mosaïque avec divers habitats tourbeux (bas-marais et quelques fois landes tourbeuses). Dès lors, il se développe à la faveur d'une légère dépression topographique.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces, ouvertes laissant apparaître le substrat. Habitats à très faible extension spatiale (quelques mètres carrés).

Cortège floristique

Espèces caractéristiques du groupement ①

- Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*)
- Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*)
- Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*)

Espèces caractéristiques du groupement ②

- Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*)
- Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*)

Des espèces hygrophiles en provenance des bas marais en contact peuvent enrichir le cortège du groupement ② (espèces transgressives):

- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)
- Laïche à bec (*Carex rostrata*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula* subsp. *oedocarpa*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 341995

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

① Typicité à étudier.

② Relevés conformes aux descriptions fournies par la bibliographie

Habitats peu représentatifs du site d'étude occupant toujours de faibles superficies.

Intérêt patrimonial

Groupements végétaux assez rares, caractéristiques de la Montagne limousine et inféodés plus largement à la partie occidentale du Massif central.

① Présence de la Littorelle, espèce végétale protégée au niveau national.

② Absence d'espèces végétales à statut.

Ces habitats sont susceptibles d'héberger le Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce inscrite à l'annexe II de la Directive et protégée au niveau national.

État de conservation

Les individus rencontrés sur le site sont en bon état de conservation. Ces habitats sont sensibles à l'eutrophisation (élimination progressive des espèces oligotrophes), au drainage ainsi qu'au piétinement excessif du bétail (de manière extensive, celui-ci favorise toutefois l'apparition du groupement ②).

Dynamique de la végétation

① Habitat stable lié au régime hydrique des ruisseaux.

② Habitat pouvant évoluer par atterrissement vers les bas marais (*Caro verticillati-Juncenion acutiflori, Caricion fuscae*).

Répartition dans le site

Habitats localisés à la partie amont du site, entre Tarnac et les sources.

Codes de végétation

① Gazon amphibie à Hydrocotyle commune et Littorelle à une fleur : 119

② Communauté à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée : 47

Groupement végétal	Gazon amphibie à Petite Douve et Jonc bulbeux
Phytosociologie	<i>Littorellion uniflorae</i> W.Koch 1926 <i>Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi</i> Oberdorfer 1957
CORINE biotopes	22.31 : Communautés amphibies pérennes septentrionales
Habitat générique Natura 2000	3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou du <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3130-2 : Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique des régions continentales, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce gazon amphibie héliophile colonise les dépressions topographiques au sein des bas marais du *Juncion acutiflori*, ainsi que, comme c'est le cas sur le site, les marges d'étang en pente douce aux eaux pauvres en éléments nutritifs et acides. Le niveau de l'eau est variable, avec une phase d'exondation estivale ou automnale.

Physionomie / Structure

Gazon ouvert, généralement paucispécifique, dominé par les hémicryptophytes.

Cortège floristique

- Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

340957

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité. Compte tenu des faibles surfaces qu'il occupe, cet habitat est peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Végétation liée à des eaux de bonne qualité, assez rare dans le Massif central où elle occupe toujours de faibles superficies. Elle est en régression à l'échelle de la France.

État de conservation

A la vue du cortège floristique, l'état de conservation de cette communauté est bon.

Dynamique de la végétation

En situation d'eau stagnante, cette végétation peut évoluer par atterrissement vers le marais de transition à Laïche à becs et Sphaignes ou le bas marais pionnier à Scirpe des marais et Laïche vert jaunâtre. Cette évolution est peu probable sur le site car les habitats sont localisés dans le lit mineur de la rivière.

Répartition dans le site

Habitat observé sur la commune de Tarnac, en bordure du lac de Servièrè.

Code de végétation : 46

Groupement végétal	Végétation des gouilles à Petite Utriculaire
Phytosociologie	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> Th.Müll. & Görs 1960
CORINE biotopes	22.45 : Mares de tourbières à Sphaignes et Utriculaires
Habitat générique Natura 2000	3160 : Lacs et mares dystrophes naturels
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3160-1 : Mares dystrophes naturelles
Statut	Intérêt d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette végétation se développe dans les petites dépressions ou cuvettes peu profondes en milieux tourbeux et s'asséchant en été. Elle supporte l'assèchement estival et peut même disparaître totalement en été. Le sol est acide (pH inférieur à 7) et oligotrophe.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée vivace dominée par les hémicryptophytes. La physionomie, ouverte, laisse voir un tapis de Sphaignes.

Cortège floristique

- Petite Utriculaire (*Utricularia minor*)
- Sphaignes (*Sphagnum sp.*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)

Le cortège se caractérise également par quelques espèces transgressives des marais de transition :

- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Laïche à bec (*Carex rostrata*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

340962

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité, mais compte tenu de la faible surface qu'il occupe est peu représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Végétation très rare en Limousin où seules moins de 10 stations de petite Utriculaire sont connues actuellement. Cette végétation est également rare dans le Massif central.

État de conservation

L'état de conservation de cette communauté est bon mais la dynamique expansive des diverses héliophytes des milieux voisins (*Carex rostrata* en particulier) représente une menace forte pour l'habitat.

Dynamique de la végétation

Habitat évoluant très lentement vers une tourbière de transition. La dynamique des milieux périphériques est nettement plus rapide et constitue une menace pour les mares à Petite Utriculaire.

Répartition dans le site

Habitat observé en un seul point sur la commune de Tarnac, au sein d'une tourbière située en rive sud du lac de Servièrè.

Code de végétation : 64

Groupement végétal	Herbier flottant du <i>rhitron</i> à Potamot noueux
Phytosociologie	<i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959 <i>Potamogetonnetum nodosi</i> Segal 1965
CORINE biotopes	22.421 : Groupements de grands Potamots (x 22.13 : Eaux eutrophes)
Habitat générique Natura 2000	3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3150-4 : Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet herbier aquatique enraciné à feuilles flottantes se maintient dans les eaux acidiclives à neutre (pH entre 6 et 7), mésotrophes à eutrophes (présence significative d'orthophosphates et de nitrates), relativement profondes (plus de 2 m.) des rivières larges à courant lent. Au plan géologique, l'herbier a été observé dans une région de paragneiss. Végétation située souvent à proximité de seuils, à l'amont ou à l'aval de moulin (parfois même dans les canaux d'aménée).

Physionomie / Structure

Végétation le plus souvent paucispécifique marquée par les feuilles flottantes du Potamot noueux associé à la Renoncule à pinceau. Ces herbiers occupent généralement des surfaces limitées (quelques dizaines de m²).

Cortège floristique

- Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*)
- Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants :

371828

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Cette végétation naturellement pauvre en espèces présente une bonne typicité par rapport aux descriptions du cahier d'habitats. L'herbier rencontré occupe de très faibles surfaces à l'échelle du site. Il n'est pas représentatif du site.

Le rattachement de cette association à une alliance phytosociologique est encore en discussion. Des groupements à Potamot noueux sont rattachés au *Batrachion fluitantis* (CHATENET, 2000 ; ROYER & al., 2006, BENSETTITI & al., 2002) ou au *Potamion pectinati* (BENSETTITI & al., 2002). Ce dernier groupement ne concerne que des groupements des rivières intermittentes des régions méditerranéennes.

Intérêt patrimonial

Cette végétation azonale est assez rare dans la vallée tout comme dans le Massif central. C'est l'herbier de ce type le plus à l'amont dans la vallée de la Vienne. Il a été rencontré à l'aval du site Garonne, vers St-Priest-Taurion et à Aix-sur-Vienne.

État de conservation

Le cortège floristique semble indiquer un bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

La dynamique naturelle suit un rythme saisonnier. L'herbier disparaît en hiver. Les épisodes de crues limitent l'envasement de l'herbier. Les activités humaines peuvent porter atteinte à l'habitat lors d'opérations de faucardage en particulier aux abords des seuils, moulins et dans les canaux.

Répartition dans le site

Herbier rencontré sur le site en seul point, sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat à proximité du moulin de « chez Saplat ».

Code de végétation : 49

Groupement végétal	① Herbier aquatique des eaux courantes à Myriophylle à feuilles alternes et Callitriche à crochet ② Herbier aquatique des eaux courantes à Callitriche à crochet et Renoncule peltée
Phytosociologie	<i>Batrachion fluitantis</i> Neuhäusl 1959 ① <i>Callitricho hamulatae-Myriophylletum alterniflori</i> Steusloff ex Weber-Oldecop 1967 ② <i>Callitricho hamulatae-Ranunculetum peltati</i> Oberd. (1957) 1977
CORINE biotopes	24.41 : Végétations flottant librement (x 24.12 : Zone à Truites)
Habitat générique Natura 2000	3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3260-1 : Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces deux herbiers aquatiques se maintiennent dans les eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes (absence d'orthophosphates), peu profondes (moins de 0,5 m) et courantes des ruisseaux ou des rivières des têtes de bassin sur sols siliceux. Le lit des rivières est constitué par des sables grossiers, voire localement de galets. C'est au niveau des radiers et en situation héliophile que ces herbiers sont le mieux développés.

- ① Habitat présent dans la Vienne principalement à l'amont de Rempnat.
- ② Habitat présent dans la Vienne principalement à l'aval de Rempnat.

Physionomie / Structure

Communauté herbacée vivace constituée essentiellement d'hydrophytes submergées et enracinées.

① Les deux espèces éponymes du groupement s'organisent en plages compactes plus ou moins densément localisées. Le vert tendre du Callitriche contraste avec l'aspect foncé du Myriophylle.

② Habitat marqué au mois de Juin par la floraison blanche des Renoncules aquatiques, ainsi que par l'aspect effilé des herbiers qu'elles constituent.

Cortège floristique

Espèces en commun ① et ② :

- Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*)
- Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*)

Espèces différentielles du groupement ② :

- Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*)
- Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 341959 ; 340661 ; 340955
- ② 367666 ; 367687 ; 366841 ; 366966

Typicité / Représentativité

Herbiers naturellement pauvres en espèces et présentant une bonne typicité par rapport à ceux déjà décrits à plusieurs reprises dans le Limousin (cf. bibliographie).

Lors de la cartographie de terrain, ces deux habitats n'ont pas toujours été différenciés. Dans ce cas, nous les avons regroupés au sein du terme générique d'« Herbier aquatique des eaux courantes oligotrophes », poste typologique faisant uniquement référence à l'alliance phytosociologique du *Batrachion fluitantis*.

Intérêt patrimonial

Habitats typiques des têtes de bassin versant encore bien conservées. Trophiquement peu enrichies, ces végétations constituent d'excellents indicateurs biologiques pour évaluer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème rivulaire. Ces herbiers sont propices à la reproduction de nombreuses espèces animales aquatiques (poissons comme invertébrés).

Végétations encore assez répandues sur la Montagne limousine, pouvant néanmoins subir des régressions importantes et rapides suite à la dégradation de la qualité des eaux.

État de conservation

Habitats en bon état de conservation, particulièrement dans les tronçons amont de la Vienne. A l'aval d'Eymoutiers, l'herbier à Callitriche à crochet et Renoncule peltée devient plus rare.

Ces végétations sont menacées par l'eutrophisation (notamment l'enrichissement en orthophosphates), la modification du régime hydrique (drainages, pompages), l'enrésinement (ombrage trop important des peuplements adultes) ainsi que le piétinement du bétail dans la rivière. Notons que nous avons pu observé à l'aval d'Eymoutiers (en deçà du site d'escalade -forêt de Chabrouty) plusieurs personnes faisant du Quad dans la Vienne, massacrant au passage les herbiers aquatiques présents (pratique *a priori* courante les dimanches après-midi par beau temps).

Dynamique de la végétation

Groupements stables, régulés par le cycle hydrologique.

Répartition dans le site

- ① Habitat bien développé principalement à l'amont de Rempnat.
- ② Habitat bien développé entre Eymoutiers et Rempnat et peu développé à l'aval d'Eymoutiers.

Codes de végétation

Habitat générique : 2bis

- ① : 2
- ② : 2ter



Figure 45 : herbier aquatique des eaux courantes à Myriophylle à feuilles alternes et Callitriche à crochet ①

© L. CHABROL / CBN Massif central



Figure 46 : herbier aquatique des eaux courantes à Callitriche à crochet et Renoncule peltée ②

© L. CHABROL / CBN Massif central

Groupement végétal	Herbier aquatique des eaux courantes à Potamot à feuilles de renouée
Phytosociologie	<i>Potamion polygonifolii</i> Hartog & Segal 1964 <i>Potamogetonetum polygonifolii</i> Segal 1965
CORINE biotopes	24.41 : Végétations flottant librement (x 24.12 : Zone à Truites)
Habitat générique Natura 2000	3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	3260-1 : Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet herbier aquatique a des caractéristiques très proches de celles de la fiche précédente. Il s'observe au sein de ruisseaux aux eaux acides (pH de 5 à 6), oligotrophes (absence d'orthophosphates), peu profondes (moins de 0,5 m) et légèrement courantes. Cet habitat se développe de manière optimale en situation héliophile et préférentiellement en amont des vallées. Le lit des ruisseaux est constitué par des sables grossiers, voire localement de galets.

Physionomie / Structure

Groupement herbacé vivace, immergé, le plus souvent monospécifique, assez recouvrant et formant des herbiers relativement denses.

Cortège floristique

- Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*).

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Herbiers naturellement pauvres en espèces et présentant une bonne typicité par rapport à ceux déjà décrits à plusieurs reprises dans le Limousin (cf. bibliographie).

Intérêt patrimonial

Habitat typique des têtes de bassin versant encore bien conservées. Trophiquement peu enrichies, ces végétations constituent d'excellents indicateurs biologiques pour évaluer la qualité et le fonctionnement de l'hydrosystème rivulaire. C'est un habitat propice à la reproduction de nombreuses espèces animales aquatiques (poissons comme invertébrés).

État de conservation

Habitat en bon état de conservation. Il s'avère sensible à l'eutrophisation (notamment l'enrichissement en orthophosphates), à la modification du régime hydrique (drainages, pompages).

Dynamique de la végétation

Groupements à caractère pionnier, stables, régulés par le cycle hydrologique.

Répartition dans le site

Habitat observé aux environs des sources de la Vienne ainsi que sur la commune de Tarnac non loin du « Pont de Guillaume »

Codes de végétation : 1

Groupement végétal	① Lande humide à Ajonc nain, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue ② Lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> (Géhu 1975) Botineau in Bardat & al., 2004 ① <i>Ulici minoris-Ericetum tetralicis</i> (Allorge 1922) Lemée 1937 emend J.M et J. Géhu 1975 ② A définir
CORINE biotopes	31.11 : Landes humides atlantiques septentrionales
Habitat générique Natura 2000	4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	4010-1 : Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes humides d'origine secondaire, se développant sur substrat oligotrophe et acide.

① Cet habitat occupe en général une position marginale où il assure la transition topographique entre la Moliniaie hygrophile et les landes sèches (CB : 31.223). Ce n'est cependant pas ce cas de figure observé sur le site puisque cet habitat a été cartographié en mosaïque avec un bas-marais du *Caro verticillati-Juncenion acutiflori* au sein duquel il occupait une position sur-élevée. Ces landes présentent un caractère atlantique marqué, attesté par la présence de Bruyère à quatre angles et de l'Ajonc nain.

② Cet habitat s'observe en amont de la vallée où les influences atlantiques sont très réduites comme en témoigne la rareté de l'Ajonc nain et le faible développement de la Bruyère à quatre angles. Cette lande se développe en fond de talweg, au contact de la Moliniaie hygrophile (CB : 37.312 et 51.2) où elle occupe de petites éminences surélevées.

Physionomie / Structure

Communautés vivaces dominées par des arbrisseaux bas ne dépassant guère 50 cm de hauteur.

① Physionomie marquée par l'abondance de l'Ajonc nain.

② Physionomie terne, marquée par l'abondance de la Callune et celle néanmoins plus discrète de la Molinie bleue.

Variabilité

① Non étudiée.

② Une variante à Gaillet des rochers et Jonc squarreux assurant la transition vers les landes tourbeuses à Jonc squarreux a pu être mise en évidence.

Cortège floristique

Ces formations se différencient des landes tourbeuses par l'absence de certaines espèces turficoles telles que le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*). Elles se distinguent des landes sèches par l'absence du Genêt poilu (*Genista pilosa*) et par la présence de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*). Des espèces hydroclines et hygrophiles complètent de manière sporadique le cortège : Jonc diffus (*Juncus effusus*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Agrostis des chiens (*Agrostis canina*) ...

Taxons communs aux groupements ① et ②

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*)

Taxons différentiels du groupement ①

- Ajonc nain (*Ulex minor*)
- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

338715; 338699; 338723; 338725; 338754; 338764; 338727; 338713.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

- ① Bonne typicité au regard des formations décrites par ailleurs.
- ② Groupement caractérisant sans doute une forme appauvrie du groupement précédent et peu caractéristique de la sous-alliance de l'*Ulici minoris-Ericenion ciliaris*. Habitat moyennement représentatif à l'échelle des sources et non représentatif à l'échelle du site.

Intérêt patrimonial

Habitats en régressions sur l'ensemble de son aire de distribution.

État de conservation

Les individus rencontrés ont un état de conservation allant de bon à moyen. Ces groupements, très vulnérables, sont menacés par la déprise agricole, par le drainage et par la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux d'écoulements (eutrophisation par l'amont).

Dynamique de la végétation

Formation secondaire issue de défrichements anthropiques anciens, stabilisée tant qu'une pression pastorale s'applique. Suite à la levée de cette pression, la lande est colonisée progressivement par les ligneux, évoluant lentement vers des fourrés à Bourdaine, puis vers des boisements plus diversifiés.

Répartition dans le site

- ① Lande uniquement relevée sur la commune de Tarnac, au sud-est du lieu-dit « Clupeau ».
- ② Lande localisée à la zone des sources de la Vienne.

Codes de végétation

- ① 124
- ② 15a



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 47 : lande humide à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue. Variante type.

Groupement végétal	① Landes sèches atlantiques à Ajonc nain et Bruyère cendrée (habitat générique) ② Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre
Phytosociologie	<i>Ulicenion minoris</i> Géhu & Botineau in Bardat & al., 2004 ① Non étudié <i>Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi</i> Braun-Blanq. 1926 ② <i>Calluno vulgaris-Genistetum anglicae</i> Tüxen (1928) 1937
CORINE biotopes	① 31.2383 : Landes anglo-normandes à <i>Ulex minor</i> et <i>Calluna</i> ② 31.223 : Landes campino-flandriennes à Callune et Genêt
Habitat générique Natura 2000	4030 : Landes sèches européennes
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	① A étudier (recouvre potentiellement le 4030-6 et le 4030-7) ② 4030-10 : Landes acidiphiles subatlantiques sèches à subsèches
Statut	Habitats d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Landes mésophiles à xérophiles se développant sur sols siliceux et oligotrophes. Elles sont d'origine secondaire, c'est à dire héritées des actions anthropiques du passé : exploitations agropastorales extensives (fauche, pâturage) et éventuellement utilisations locales pour des litières, du fourrage et la fabrication de balais.

- ① Habitat des régions sous influence atlantique marquée.
- ② Habitat des régions sous influence sub-atlantique à montagnarde.

Physionomie / Structure

Communautés ligneuses basses principalement constituées de chaméphytes sociaux de la famille des Éricacées et des Fabacées.

① Ces landes changent d'aspect selon l'époque de l'année. En juin, c'est le jaune de l'Ajonc nain qui domine, puis en juillet/août le mauve de la Bruyère cendrée. A l'automne, la Callune fleurit à son tour, formant de grandes étendues roses.

② Lande d'aspect plus terne que les précédentes, largement dominée par la Callune.

Variabilité

① Ce poste typologique recouvre potentiellement deux associations phytosociologiques :

Ulici minoris - Ericetum cinereae (Allorge 1922) Géhu 1975 : association la plus atlantique et localisée aux versants exposés au sud ;

Genisto pilosae - Ericetum cinereae Botineau & Ghestem 1995 : association qui présente un certain équilibre floristique entre d'une part, l'élément continental comme en témoigne la présence du Genêt poilu (*Genista pilosa*) et parfois même sub-montagnard avec la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), et d'autre part avec l'élément atlantique puisque l'on y observe la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et parfois l'Ajonc nain (*Ulex minor*).

② Plusieurs variantes ont pu être mises en évidence :

- variante typique à Gaillet des rochers qui traduit une exposition plutôt sèche ;
- variante à Myrtille des versants exposés au nord et qui traduit une influence sub-montagnarde ;
- variante à Ajonc nain qui traduit une influence atlantique et fraîche (comme en témoigne la présence de la Molinie bleue dans nos relevés). Elle assure la transition vers les landes humides.

Le poste typologique suivant « Lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique) ». Variante colonisée par la Fougère aigle », inclut potentiellement toutes les variantes de l'habitat ②.

Cortège floristique

Taxons communs aux groupements ① et ②

- Callune commune (*Calluna vulgaris*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)*
*Cf paragraphe variabilité pour ce taxon
- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)

Taxons différentiels des groupements ①

- Bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
- Ajonc nain (*Ulex minor*)

Taxons différentiels du groupement ②

- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)*
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)**
* : variante à Myrtille
** : variante à Ajonc nain
- Genêt poilu (*Genista pilosa*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)*

N° relevés phytosociologiques correspondants

368066 ; 368066 ; 341951 ; 338709 ; 338701 ; 341956 ; 341948 ; 341938 ; 341939 ; 338683 ; 338628 ; 368890 ; 338753 ; 338763.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Les landes sèches sont moyennement représentatives du site d'étude.

① A étudier

② Bonne typicité au regard de la littérature phytosociologique disponible.

Intérêt patrimonial

Les landes sèches abritent une flore relativement banale à l'échelle du Limousin, il s'agit d'habitats reliques, en forte régression suite à la généralisation de l'enrésinement (plantations artificielles d'Epicéas principalement) et des changements des pratiques agricoles (déprise ou conversion en prairies temporaires).

État de conservation

Les faciès en bon état de conservation, c'est à dire qui ne présentent pas de voile à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), se rencontrent assez rarement sur le site. Ces habitats sont très vulnérables. Les landes sont menacées par l'enrésinement, l'enfrichement induit par l'abandon des pratiques agropastorales extensives ou encore par la création de pâtures par retournement de la lande et ensemencement en graminées fourragères sélectionnées.

Dynamique de la végétation

Végétations secondaires issues des déforestations anciennes, inscrites dans les potentialités de forêts acidiphiles. La stabilisation de l'habitat est maintenue par des pratiques agropastorales traditionnelles extensives. En cas d'abandon, l'habitat est rapidement colonisé par la Fougère aigle (sols podzoliques profonds) ou piqueté par des arbustes pionniers aboutissant à la formation de fourrés. La maturation des fourrés conduit progressivement à la structuration de jeunes forêts acidiphiles à base de Chêne et de Bouleau verruqueux. Les boisements évoluent enfin vers une hêtraie-chênaie acidiphile, avec l'implantation du Hêtre commun.

Répartition dans le site

- ① Landes typiques de la zone aval du site (de Rempnat à Saint-Léonard-de-Noblat).
- ② Landes typiques de la zone amont du site (de Rempnat aux sources)

Codes de végétation

- ① 56
- ② Générique : 16
- ② Générique. Variante colonisée par la Fougère aigle : 16'
- ② Variante typique à Gaillet des rochers : 16a
- ② Variante à Myrtille : 16b
- ② Variante à Ajonc nain : 16c



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 48 : lande sèche sub-atlantique à Callune et Genêt d'Angleterre (habitat générique). Variante colonisée par la Fougère aigle

Groupement végétal	Pelouse acidiline à Polygale commun et Nard raide
Phytosociologie	<i>Violion caninae</i> Schwick. 1944 Groupement à <i>Polygala vulgaris</i> et <i>Nardus stricta</i>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	6230 : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6230-4 : Pelouses acidilines montagnardes du Massif central
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Pelouses oligotrophes acidilines, sèches à mésophiles, se développant sous climat subatlantique à montagnard sur substrat siliceux, peu profond et pauvre en nutriments. Elles s'observent sur le site en exposition sud sur des pentes faibles à moyennes.

Physionomie / Structure

Communautés herbacées vivaces rases, fermées, d'aspect graminéen et parsemées d'espèces à fleurs richement colorées telles que la Violette des chiens (*Viola canina*), le Silène penché (*Silene nutans*), la Bétoine officinale (*Stachys officinalis*) et le Polygale commun (*Polygala vulgaris*).

Cortège floristique

Cet habitat se différencie des pelouses acidiphiles par l'absence notamment du Gaillet des rochers (*Galium saxatile*), du Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*). Le cortège typique se décompose comme suit :

Espèces caractéristiques

- Polygale commun (*Polygala vulgaris*)
- Silène penché (*Silene nutans*)
- Euphrase officinale (*Euphrasia officinalis*)
- Petit Boucage (*Pimpinella saxifraga*)
- Gaillet nain (*Galium pumilum*)

Pelousaires de large amplitude :

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

Différentielles des pelouses acidilines :

- Brize intermédiaire (*Briza media*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)
- Laïche printanière (*Carex caryophylla*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

367746 ; 368267.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au *Violon caninae* se justifie par la rareté des espèces acidiphiles et la présence notamment du Polygale commun (*Polygala vulgaris*). Nos relevés sont toutefois peu typiques des groupements décrits par ailleurs dans la littérature. Il manque en particulier deux espèces que sont l'Hélianthème commun (*Helianthemum nummularium*) et le Genêt ailé (*Genista sagittalis*).

Intérêt patrimonial

Communauté très rare à l'échelle de la Montagne limousine, peu fréquente à celle du Massif central, à flore relativement banale mais diversifiée. Habitat en régression dans le Limousin comme dans le reste de la France, principalement sous l'effet de la fertilisation.

État de conservation

Habitat vulnérable, dépendant du maintien de l'entretien pastoral (pâturage extensif) et de la qualité trophique des sols. Ces pelouses maigres sont sensibles à la fertilisation, même modérée, qui les fait dériver vers des prairies mésotrophes à Luzule des champs et Cynosure crételle.

Dynamique de la végétation

Végétation stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles. En cas d'abandon pastoral, on note une évolution rapide vers une lande sèche acidophile sur les sols les plus superficiels, vers l'ourlet en nappe à Fougère aigle sur les sols plus profonds, puis évolution vers les fourrés arbustifs, enfin vers la hêtraie-chênaie climacique.

Répartition dans le site

Cette pelouse a été observée 7 fois sur la commune de Tarnac, entre le « Clupeau » et le « Pont Lagorce ».

Code de végétation : 59

Groupement végétal	① Pelouse acidiphile à Gaillet des rochers et Fétuque rouge ② Pelouse sub-acidicline à Bétoine officinale et Brize intermédiaire
Phytosociologie	<i>Galio saxatilis-Festucion filiformis</i> B.Foucault 1994 ① <i>Galio saxatilis - Festucetum filiformis</i> Rasch ex Stieperaere 1969 ② Groupement à <i>Stachys officinalis</i> et <i>Briza media</i>
CORINE biotopes	35.1 : Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés
Habitat générique Natura 2000	6230 : Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6230-8 : Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Pelouses oligotrophes acidiclinales, sèches à mésophiles, se développant sous climat subatlantique à montagnard, sur substrat siliceux peu profond et pauvre en nutriments. Ces pelouses maigres sont pâturées extensivement par le bétail principalement des ovins.

① S'observe sur le site sur substrat hyper-acidiphile, en position de pente nulle ou moyenne à forte et, dans ce cas, en exposition nord dominante.

② Pelouse plus thermophile, sub-acidicline, observée sur le site en exposition sud dominante sur des pentes faibles à moyennes.

Physionomie / Structure

Il s'agit de communautés herbacées vivaces rases, dominées physionomiquement par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) et le Nard raide (*Nardus stricta*) et parsemées de petites espèces pelousaires (cf. ci-dessous).

① Pelouse très homogène, terne, reflet d'un cortège herbacé assez pauvre et dominé très nettement par les graminées, notamment le Nard raide.

② Pelouse d'aspect plus coloré que la précédente marquée dans sa forme typique par la floraison de la Bétoine officinale, de la Violette des chiens, du Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*) et des Centaures (*Centaurea jacea* L. gr.).

Variabilité

① Variante ourliée à Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) où cette dernière tend à former un voile plus ou moins dense en superposition à la pelouse.

② Non étudiée

Cortège floristique

Pelousaires de large amplitude communes aux groupements ① et ②

- Nard raide (*Nardus stricta*)
- Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)
- Fétuque rouge (*Festuca rubra*)
- Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*)
- Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
- Véronique officinale (*Veronica officinalis*)
- Luzule des champs (*Luzula campestris*)
- Agrostis capillaire (*Agrostis capillaris*)

Pelousaire acidiphile commune aux groupements ① et ②

- Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*)

Pelousaires acidiphiles différentielles du groupement ①

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Fétuque filiforme (*Festuca filiformis*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Pelousaires acidiclinales différentielles du groupement ②

- Brize intermédiaire (*Briza media*)
- Violette des chiens (*Viola canina*)
- Laïche printanière (*Carex caryophylla*)
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*)
- Thym faux pouliot (*Thymus pulegioides*)
- Bétoine officinale (*Stachys officinalis*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

341944 ; 368147 ; 338661 ; 338735 ; 367806 ; 368129 ; 368246.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Nous avons considéré, au regard des conditions mésologiques propres aux stations qui les accueillent, que ces deux formations pouvaient faire l'objet d'associations distinctes. Toutefois, ce statut reste à étudier plus finement : peut-être ne s'agit-il que de simples variantes du même groupement.

① Bonne typicité.

② Il s'agit sans doute ici d'un groupement à la frange du Violon caninae. Toutefois, deux aspects militent pour un rattachement à l'alliance du Galio saxatilis-Festucion filiformis :

- la constance du Polygale à feuilles de serpolet dans nos relevés ;
- l'absence ou la rareté de certains taxons des pelouses acidiclinales et neutroclinales (cf. fiche précédente).

Certaines communautés n'ont pu être rattachées de manière univoque à l'un ou l'autre de ces deux habitats. Elles sont alors regroupées sous le terme générique de « Pelouse acidiphile à sub-acidicline à Nard raide et Fétuque rouge ».

Intérêt patrimonial

Communautés à flore relativement banale mais diversifiée. L'habitat est en voie de régression, principalement sous l'effet de la fertilisation. Ces végétations, surtout celles en bon état de conservation, sont peu fréquentes sur le site. Habitats peu fréquents à l'échelle du Massif central et en régression à celle de la France du fait de l'intensification des pratiques agro-pastorales (augmentation du chargement, de la fertilisation des sols et de la période de pâturage).

État de conservation

Habitat vulnérable, dépendant du maintien de l'entretien pastoral (pâturage extensif) et de la faible charge trophique des sols. Ces pelouses sont donc sensibles à la fertilisation, même modérée, qui les fait dériver vers des prairies mésotrophes à Luzule des champs et Cynosure crénelle.

Sur le site, l'état de conservation de ces pelouses varie de bon à mauvais en fonction de la charge trophique du sol et de la pression pastorale dont elles font l'objet.

Dynamique de la végétation

Végétation stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles. En cas d'abandon pastoral, on note une évolution rapide vers la lande sèche acidiphile sur les sols les plus superficiels, vers l'ourlet en nappe à Fougère aigle sur les sols plus profonds, puis évolution vers les fourrés arbustifs, enfin vers la hêtraie-chênaie climacique.

Répartition dans le site

Habitats répartis en amont du site, de Rempnat aux sources.

Code de végétation

Code générique : 120

① Variante type : 58a

① Variante ourliflée à Fougère aigle : 58b

② 57

Groupement végétal	<ul style="list-style-type: none"> ① Bas-marais des sols piétinés à Laïche vert jaunâtre et Agrostis des chiens ② Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Carvi verticillé ③ Bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais ④ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Potentille des marais ⑤ Bas-marais à Jonc à tépales aigus et Sphaignes
Phytosociologie	<p><i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980</p> <ul style="list-style-type: none"> ① <i>Carici viridulae subsp. oedocarpae-Agrostietum caninae</i> de Foucault 1984 ② <i>Caro verticillati-Juncetum acutiflori</i> (Lemée 1937) Oberdorfer 1980 in 1983 ③ <i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i> de Foucault 1981 <p><i>Juncion acutiflori</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Potentilla palustris</i> ⑤ Groupement à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Sphagnum spp.</i>
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	①, ② et ③ 6410-6 : Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais oligomésotrophes à mésotrophes implantés sur des substrats tourbeux à paratourbeux, plus rarement minéraux, pauvres en éléments nutritifs et à engorgement plus ou moins prolongés suivant les niveaux topographiques. Ces prairies sont généralement localisées dans les fonds humides des vallées et alvéoles tourbeux, depuis les têtes de talwegs pentus jusqu'aux replats bordant le cours des rivières. Elles sont le plus souvent pâturées par le bétail, souvent gyrobroyées en fin d'été et peuvent même faire l'objet d'une fauche.

- ① Communauté hygrophile paratourbeuse, dégradée des sols surpiétinés
- ② Communauté hygrophile paratourbeuse à tourbeuse, de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique marquée.
- ③ Communauté méso-hygrophile paratourbeuse de niveau topographique moyen et des zones à influence atlantique marquée.
- ④ Communauté hygrophile paratourbeuse de bas niveau topographique et des zones à influence atlantique atténuée.
- ⑤ Communauté hygrophile tourbeuse de bas niveau topographique des zones à influence atlantique atténuée.

Physionomie / Structure

Végétation de hauteur moyenne à élevée, souvent bien fermée, à l'aspect de bas-marais ou de prairie assez dense. L'abondance physionomique du Jonc à tépales aigus est caractéristique. Ces prairies sont riches en espèces de bas-marais. Le tapis de sphaignes est plus ou moins développé.

Cortège floristique

Les bas-marais du *Juncion acutiflori* sont caractérisés par un lot d'espèces mésotrophes (groupe D et E *pp.*) qu'ils ont en commun avec les prairies humides. Inversement, certaines espèces de bas-marais (Groupe A) transgressent dans les prairies humides encore bien conservées. *In fine*, les bas-marais du *Juncion acutiflori*

hébergent également des espèces qu'ils partagent avec les bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* (Groupe B) et dont la présence permet de les distinguer des prairies humides.

① Habitat caractérisé par la forte implantation de la Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*) et par l'absence du Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)

② Habitat caractérisé par la faible représentation des prairiales mésophiles et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

③ Habitat caractérisé par une plus forte représentation des espèces prairiales mésophiles (Groupe E) et par la présence d'espèces atlantiques (Groupe C).

④ Habitat caractérisé par l'absence ou faible implantation des espèces atlantiques (Groupe C) et par la présence de deux espèces typiques des tourbières de transition que sont la Potentille des marais et Laïche à becs.

⑤ Habitat dépourvu d'espèces caractéristiques nettes, probablement basal. La turfigénèse apparaît toutefois plus active que dans les autres groupements.

Groupe d'espèces A :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Groupe d'espèces B :

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Laïche vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)*
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)*
*pour le groupement ④
- Laïche faux panic (*Carex panicea*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)*

Groupe d'espèces C :

- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)
- Mouron délicat (*Anagallis tenella*)
- Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)
- Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*)
- Hydrocotyle commune (*Hydrocotyle vulgaris*)

Groupe d'espèces D :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Groupe d'espèce E :

- Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)
- Céraïste commun (*Cerastium fontanum subsp. vulgare*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)*
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)*
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)*.

Taxons communs aux groupements ② et ③

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 368126

② 367688 ; 367766 ; 338667 ; 341936 ; 338642 ; 338632 ; 368892 ; 338694

③ 368847

④ 338737 ; 338751 ; 368887 ; 338720 ; 338708 ; 338697 ; 338703 ; 338691

⑤ 367946 ; 338706 ; 338682

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au niveau alliance (*Juncion acutiflori* regroupant les bas-marais mésotrophes atlantiques à montagnardes) ne pose pas de problème pour les groupements ①, ② et ③. La présence d'espèces atlantiques planitaires à collinéennes (groupe C) justifie un rattachement à la sous-alliance du *Caro verticillati-Juncenion* B.Foucault & Géhu 1980, qui regroupe les communautés atlantiques.

Par contre, le rattachement phytosociologique des habitats ④ et ⑤ s'avère plus délicat. D'une part, l'analyse des relevés phytosociologiques montre des points communs avec l'alliance du *Caricion fuscae* W.Koch 1926 dont les groupements ④ et ⑤ pourraient constituer une forme à Jonc à tépales aigus. Toutefois, la présence (même résiduelle) des espèces des groupes D et E ainsi que l'absence de deux espèces typiques des bas-marais oligotrophes du *Caricion fuscae* que sont la Laïche blanchâtre (*Carex curta*) et le Jonc filiforme (*Juncus filiformis*) nous incitent à rapprocher ces habitats de l'alliance du *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952. D'autre part se pose la question de la sous-alliance. La faible représentation des espèces atlantiques du groupe C couplée à l'absence d'espèces montagnardes telles que le Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaicus*), la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), le Vératre blanc (*Veratrum album*)... militerait pour un rattachement à la sous-alliance du *Juncenion acutiflori* Delpéch in Bardat et al. 2004 *suball. prov.et stat. prov.* Toutefois, la présence de cette sous-alliance en Limousin n'est pas encore avérée et peut-être, s'agit-il simplement de groupements situés en limite d'aire du *Caro verticillati-Juncenion acutiflori*. Des relevés phytosociologiques complémentaires à l'échelle du Massif central devront être réalisés afin de préciser l'aire de répartition des sous-alliances composantes du *Juncion acutiflori*.

In fine, nous avons donc décidé de rattacher les groupements ④ et ⑤ à l'alliance du *Juncion acutiflori* et de ne pas préciser la sous-alliance.

Le poste typologique « Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe, hygrophile à mésohygrophile à Jonc à tépales aigus (habitat générique) » a été attribué aux habitats non rattachables *a priori* à l'un des groupements décrits ci-dessus.

Intérêt patrimonial

Ces bas-marais abritent un cortège floristique diversifié. Ils étaient jadis très répandus et sont devenus dans de nombreuses régions extrêmement menacés par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

Groupements présentant un gradient continu d'état de dégradation, depuis les individus optimaux jusqu'aux individus les plus dégradés. On peut considérer néanmoins que ces groupements présentent globalement un état de conservation satisfaisant à l'échelle du périmètre d'étude.

Dynamique de la végétation

Plusieurs cas de figure peuvent s'observer pour l'évolution de ces communautés :

une dynamique anthropogène liée à l'intensification des exploitations agricoles (ces milieux ont besoin pour se maintenir d'un pâturage estival extensif), amorçant une évolution vers les prairies hygrophiles à Renoncule rampante et Jonc diffus ;

une dynamique liée au drainage (anthropogène mais parfois naturelle) qui annonce les prairies mésohygrophiles ou, s'il s'accompagne d'un abandon de l'exploitation, conduit à l'installation de la Molinaie ;

- une dynamique naturelle d'oligotrophisation conduisant ces groupements vers le haut-marais et la tourbière boisée ;

- une dynamique naturelle de boisement conduisant à l'installation d'un fourré marécageux à Saules du groupe cendré.

Répartition dans le site

- ① Habitat observé en un seul point, sur la commune de Tarnac au lieu-dit « Cluveau ».
- ② Habitat réparti en amont du site, de Rempnat aux sources.
- ③ Habitat rare sur le site observé en quelques points sur la commune de Peyrelevade.
- ④ Habitat localisé aux zones des sources de la Vienne.
- ⑤ Habitat ponctuellement observé en amont du site.

Code de végétation

Code générique : 66

- ① 67
- ② 9b
- ③ 68
- ④ 9a
- ⑤ 7

Groupement végétal	① Bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue ② Bas-marais oligo-mésotrophe à Carvi verticillé et Molinie bleue ③ Bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Caro verticillati-Juncenion acutiflori</i> B.Foucault & Géhu 1980 ① Groupement à <i>Angelica sylvestris</i> et <i>Molinia caerulea</i> ② <i>Caro verticillati</i> - <i>Molinietum caeruleae</i> (Lemée 1937) Géhu apud Clément 1978 ③ Groupement à définir
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6410-9 : Molinaies hygrophiles acidiphiles atlantiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

La distinction sur le terrain des codes 7120-1 et 6410-9 s'avère très délicates. Ainsi, des erreurs sont-elles possibles. Des éléments floristico-écologiques tangibles devront en conséquence être définis afin de permettre en Limousin une meilleure reconnaissance de ces habitats sur le terrain. Les indications, notamment mésologiques et celles liées à la dynamique des groupements ① et ③ sont données à titre indicatif.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais méso-hygrophiles à hygrophiles des substrats tourbeux, para-tourbeux ou organiques, pauvres en éléments nutritifs, se développant sur des sols acides, hydromorphes et subissant des fluctuations importantes du niveau de la nappe au cours de l'année.

- ① Sol organique, mésotrophe à méso-eutrophe.
- ② et ③ : Sol tourbeux à paratourbeux, oligo-mésotrophe à mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée dense de hauteur élevée dont la physionomie est fortement marquée par la de Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

- ① Groupement très dense et élevé, rappelant physionomiquement une mégaphorbiaie.
- ② Groupement moins dense et moins élevé que le précédent. Ces bas-marais sont encore régulièrement parcourus par le bétail ce qui a pour effet de maintenir des espaces « ouverts » entre les tourradons de Molinie, espaces qui permettent le développement d'une flore plus diversifiée et typique que celle du groupement suivant.
- ③ Groupement très fortement imprimé par la Molinie et d'une extrême pauvreté spécifique. Il s'agit très probablement d'une forme de dégradation par abandon des pratiques agropastorales du groupement précédent.

Cortège floristique

Le groupement ③ apparaît dépourvu d'espèces caractéristiques nettes. Il s'agit vraisemblablement d'un groupement basal. Il accueille de manière diluée les taxons typiques du groupement ②. Le cortège floristique des groupements ① et ② se décompose de la même manière que celui des bas-marais du *Juncion acutiflori* décrits dans la fiche précédente :

- un lot d'espèces prairiales mésophiles (souvent réduit à 2 ou 3 espèces) ;
- un lot d'espèces prairiales hygrophiles ;

- un lot d'espèces typiques des bas-marais dont certaines témoignent d'une influence atlantique du climat.

Le groupement ② accueille en plus un lot d'espèces typiques des pelouses acidiphiles.

Différentielles du groupement ①

- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Lysimachie commune (*Lysimachia vulgaris*)

Différentielles du groupement ②

Taxons des bas-marais

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)*
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carum verticillé (*Carum verticillatum*)*

*Taxons témoignant d'une influence atlantique

Taxons des pelouses acidiphiles

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Luzule multiflore (*Luzula multiflora*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)

Taxons des bas-marais communs aux groupements ①, ② et ③ pp.

- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Taxons des prairies humides communs aux groupements ①, ② et ③ pp.

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 367926 ; 367607 ; 341920 ; 341961
- ② 338702 ; 338722 ; 338672 ; 338700 ; 338761
- ③ 341964 ; 341996 ; 368891 ; 341941 ; 367846 ; 341974 ; 340922

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au niveau alliance (*Juncion acutiflori* regroupant les prairies hygrophiles atlantiques à montagnardes sur sol oligotrophe à mésotrophe) ne pose pas de problème. La présence d'espèces atlantiques planitiaires à collinéennes (*Carum verticillé*, *Petite Scutellaire*...) justifie un rattachement à la sous-alliance du *Caro verticillati-Juncenion*, qui regroupe les communautés atlantiques.

- ① Groupement méconnu à décrire.
- ② Habitat typique et conforme aux descriptions de la littérature phytosociologique.
- ③ Habitat peu typique probablement basal.

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Bas-marais oligo-mésotrophe à mésotrophe à Molinie bleue ».

Intérêt patrimonial

Valeur patrimoniale moyenne au niveau floristique. Ces formations de prairies tourbeuses, jadis très répandues, sont devenues dans de nombreuses régions extrêmement menacées par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

- ① Groupement présentant généralement un état de conservation moyen à mauvais
- ② Groupement présentant généralement un état de conservation bon à moyen
- ③ Groupement présentant généralement un état de conservation moyen à mauvais

Dynamique de la végétation

Des études complémentaires devront être réalisées à l'avenir pour notamment mieux cerner la dynamique de ces groupements, et comprendre les liens dynamiques qui probablement les unissent aux autres bas-marais du Juncion acutiflori. Seul le groupement ② est bien connu bien que sa synécologie reste à préciser.

Répartition dans le site

Habitats répartis en amont du site, de Rempnat aux sources.

Code de végétation

Code générique : 69

- ① 8ter
- ② 8
- ③ 8bis



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 49 : bas-marais mésotrophe à Angélique des bois et Molinie bleue



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 50 : bas-marais paucispécifique en voie d'abandon à Molinie bleue

Groupement végétal	Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Scorzonère humble
Phytosociologie	<i>Polygono bistortae-Juncenion acutiflori</i> de Foucault et Géhu ex de Foucault 1984 <i>Selino pyrenaei-Scorzoneretum humilis</i> Julve 1983 ex de Foucault 1986
CORINE biotopes	37.312 : Prairies acidiphiles à Molinie
Habitat générique Natura 2000	6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6410-11 : Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Bas-marais des régions sub-montagnardes à montagnardes, oligomésotrophes à mésotrophes implantés sur des substrats mésohygrophiles paratourbeux. Ils sont le plus souvent pâturés par le bétail, souvent gyrobroyés en fin d'été et peuvent même faire l'objet d'une fauche.

Physionomie / Structure

Végétation moyennement élevée à l'aspect de prairie assez dense marquée à la belle saison par la floraison blanche du Sélin des Pyrénées et celle, jaune, de la Scorzonère humble.

Cortège floristique

Ce groupement constitue le pendant montagnard du bas-marais à Scorzonère humble et Cirse anglais déjà décrit plus haut. La structuration du cortège floristique est la même :

- présence d'un lot significatif d'espèces prairiales mésophiles (groupe E) et hygrophiles (groupe D) ;
- présence d'un lot d'espèces typiques des bas-marais (groupe A et B).

La différence tient en la disparition du cortège des espèces typiques des bas-marais atlantiques (à l'exception du *Carum verticillé* qui reste bien présent), remplacé par un cortège d'espèces montagnardes (groupe C).

Groupe d'espèces A :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)
- Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Fétuque des rives (*Festuca rivularis*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Groupe d'espèces B :

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)
- Valériane dioïque (*Valeriana dioica*)
- Laïche faux panic (*Carex panicea*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)

Groupe d'espèces C :

- Sélin des Pyrénées (*Epikeros pyrenaeus*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Crépis des marais (*Crepis paludosa*)
- Vérate blanc (*Veratrum album*)

Groupe d'espèces D :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Populage des marais (*Caltha palustris*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
- Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Groupe d'espèce E :

- Renoncule âcre (*Ranunculus acris*)
- Grande Oseille (*Rumex acetosa*)
- Bugle rampante (*Ajuga reptans*)
- Céraiste commun (*Cerastium fontanum subsp. vulgare*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Brunelle commune (*Prunella vulgaris*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

Pas de relevé réalisé.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Le rattachement phytosociologique au niveau alliance du *Juncion acutiflori* (regroupant les prairies hygrophiles atlantiques à montagnardes sur sol oligotrophe à mésotrophe) ne pose pas de problème. La présence du lot d'espèces montagnardes justifie un rattachement à la sous-alliance montagnarde du *Polygono bistorta - Juncenion acutiflori* de Foucault & Géhu 1980.

Intérêt patrimonial

La présence du Sélin des Pyrénées, espèce végétale à statut de menace (Livre rouge Tome 2), donne un fort intérêt à ce bas-marais. D'autre part, ce type de formation est devenu extrêmement rare dans de nombreuses régions. Il est fortement menacé par le drainage, la fertilisation et le surpâturage.

État de conservation

Le groupement observé est en excellent état de conservation.

Dynamique de la végétation

Cette végétation est stabilisée par le maintien des pratiques agropastorales traditionnelles.

Répartition dans le site

Ce groupement a été observé sur une seule petite parcelle dans la vallée amont de la Vienne (Peyrelevade), l'habitat n'est pas représentatif de la végétation du site.

Code de végétation : 125

Groupement végétal	① Mégaphorbiaie méso-eutrophe à Scirpe des bois ② Mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés
Phytosociologie	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> B.Foucault 1984 nom. ined. ① Groupement à <i>Scirpus sylvaticus</i> ② <i>Junco acutiflori - Filipenduletum ulmariae</i> de Foucault 1981
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ces mégaphorbiaies héliophiles se rencontrent en situation prairiale, sur substrat organique, humide, acide et mésotrophe.

- ① Substrat méso-eutrophe.
- ② Substrat mésotrophe.

Physionomie / Structure

Végétations herbacées denses et hautes à dominance de vivaces.

- ① Physionomie marquée par la dominance du Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*).
- ② Physionomie marquée par la dominance de la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*).

Cortège floristique

• Ces groupements se différencient l'un de l'autre sur le terrain par leur physionomie. De manière globale, le cortège floristique est très proche. L'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) semble toutefois propre au groupement ①.

Taxons bas-marais différentiels des mégaphorbiaies mésotrophes :

- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)
- Laïche lisse (*Carex laevigata*)
- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

Prairiales hygrophiles communes aux groupements ① et ② :

- Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Epilobe à tige carrée (*Epilobium tetragonum*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)

Ces mégaphorbiaies se distinguent de celles présentées dans la fiche suivante par l'absence ou la faible représentation des espèces eutrophes telles que le Gaillet gratteron (*Galium aparine*) et la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*), et surtout par l'absence de taxons typique des habitats riverains tels que la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*), Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), la Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*) et le Lycopus d'Europe (*Lycopus europaeus*).

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 367468

② 367447

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Par rapport à d'autres individus d'association connus de ce groupement en Limousin, les individus de la vallée de la Vienne apparaissent globalement peu typiques en raison des faibles surfaces occupées.

Intérêt patrimonial

Cette végétation est peu répandue dans le Massif central et est actuellement en régression du fait de l'intensification des pratiques agricoles. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Au vu du cortège floristique, l'état de conservation de cet habitat est moyen.

Dynamique de la végétation

Cette communauté évolue vers un fourré hygrophile à Saule roux. L'intervention humaine sur ces habitats n'est pas conseillée à l'exception de la lutte contre le boisement spontané.

Répartition dans le site

Mégaphorbiaie observée en un seul point sur le site, sur la commune de Tarnac, au sud-ouest du lieu-dit « Régeat ».

Code de végétation

① 77

② 78

Groupement végétal	Mégaphorbiaie riveraine mésotrophe à Renoncule à feuilles d'aconit
Phytosociologie	<i>Filipendulo ulmariae-Petasition</i> Braun-Blanq. 1949 Cf. <i>Cirsio palustris</i> - <i>Ranunculetum aconitifolii</i> Julve 1993
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-2 : Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette mégaphorbiaie se rencontre sur les berges de la Vienne, en amont d'Eymoutiers où elle se développe en situation héliophile (absence de forêt riveraine) sur des sols organiques, humides et acides. Le mésoclimat propre aux fonds de vallon (hygrométrie plus élevée, température plus fraîche...) permet le développement de cet habitat montagnard à des altitudes représentatives de l'étage collinéen. Celui s'observe en effet à partir d'environ 400 m.

Physionomie / Structure

Végétation herbacée dense et haute à dominance de vivaces marquée par la floraison blanche de la Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et celle, jaune, de la Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*).

Cortège floristique

- Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*)*/**
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)*/**
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)
 - * taxons différentiels
 - ** taxons montagnards
- Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)*
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)**

N° relevés phytosociologiques correspondants

366947; 366929.

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Habitat moyennement typique au regard des descriptions fournies dans la littérature phytosociologique. La vallée de la Vienne abrite vraisemblablement une variante sub-montagnarde de l'habitat type. En effet, plusieurs espèces montagnardes manquent telles que l'Aconit napel (*Aconitum napellus*), la Benoîte des ruisseaux (*Geum rivale*) et le Géranium des bois (*Geranium sylvaticum*). Notons que si la Renouée bistorte et le Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*) sont absents de nos relevés, ceux-ci ont bien été observés par ailleurs le long de Vienne. Cet habitat est moyennement représentatif du site.

Intérêt patrimonial

Cette végétation est moyennement fréquente à l'échelle du Massif central. Elle est actuellement en constante régression en raison notamment de l'intensification des pratiques agricoles. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Au vu du cortège floristique, l'état de conservation de cet habitat est bon à moyen.

Dynamique de la végétation

Cette communauté évolue vers le fourré riverain à Bourdaine, Saule cendré et Renoncule à feuilles d'aconit (cf. *Salici cinereae-Rhamnion catharticae*) puis vers l'Aulnaie-frênaie riveraine submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit (*Alnenion glutinoso-incanae*). L'intervention humaine sur ces habitats n'est pas conseillée à l'exception de la lutte contre le boisement spontané.

Répartition dans le site

Mégaphorbiaie observée ponctuellement le long de la Vienne en amont d'Eymoutiers.

Code de végétation : 76



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 51 : mégaphorbiaie riveraine mésotrophe à Renoncule à feuilles d'aconit

Groupement végétal	Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque
Phytosociologie	<i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i> B.Foucault 1984 nom. Ined Groupement à <i>Urtica dioica</i> et <i>Filipendula ulmaria</i>
CORINE biotopes	37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
Habitat générique Natura 2000	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cette mégaphorbiaie collinéenne se rencontre généralement sur les berges calmes de la Vienne où elle se développe en situation héliophile à hémihéliophile sur des sols humides et acides.

Variabilité

L'analyse des relevés phytosociologiques a permis de mettre en évidence deux variantes :

① Une variante typique à Scirpe des bois qui se développe sur substrat fangeux, argilo-limono-sableux et riche en matières organiques.

② Une variante à Baldingère faux roseau qui se développe sur substrat sablo-limoneux pauvre en matière organique.

Physionomie / Structure

Habitat dominé par diverses espèces sociales très dynamiques.

① Végétation dense dominée par la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*). L'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) peut localement dominer la physionomie.

② Végétation peu dense marquée par la Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*) et l'Iris faux acore (*Iris pseudacorus*).

Cortège floristique

Ensemble caractéristique (taxons des roselières et des mégaphorbiaies)

- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Lycopse d'Europe (*Lycopus europaeus*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Impatiente ne-me-touchez-pas (*Impatiens nolitangere*)
- Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)
- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)

Taxons eutrophes

- Ortie dioïque (*Urtica dioica*)
- Gaillet gratteron (*Galium aparine*)
- Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*)

Compagnes des prairies hygrophiles

- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Gaillet des marais (*Galium palustre*)
- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
- Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

Différentielles de la variante type

- Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
- Valériane rampante (*Valeriana repens*)
- Euphorbe velue (*Euphorbia villosa*)

Différentielles de variante ②

- Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 366952; 366887; 366907; 366989; 367067; 367229; 367506; 367227 ; 366607; 366649

② 367006; 367008

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Mégaphorbiaie peu typique notamment au regard de celles décrites par BOTINEAU (1985). L'auteur reconnaît notamment la présence d'une mégaphorbiaie mésotrophe à Jonc à tépales aigus et Reine des prés, habitat que nous avons également relevé sur le site mais à un seul et unique endroit.

Nos relevés apparaissent significativement différents. Les espèces de bas-marais qui caractérisent les mégaphorbiaies décrites par BOTINEAU sont chez nous absentes. Elles se voient remplacer par un lot d'espèces eutrophes dont l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) est la plus fidèle représentante. Peut-être peut-on y voir les premiers résultats d'une eutrophisation progressive de certaines zones de la vallée de la Vienne ?

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque (habitat générique) ».

Intérêt patrimonial

Mégaphorbiaie sans doute assez fréquente à l'échelle du Massif central. Aucune espèce à statut de protection ou de menace n'a été notée dans nos relevés.

État de conservation

Végétation vraisemblablement issue de la dégradation de mégaphorbiaies anciennement plus typiques et plus équilibrées sur le plan trophique. A ce titre, l'état de conservation de ces formations peut être considéré comme étant moyen à mauvais.

Dynamique de la végétation

Non étudiée.

Répartition dans le site

Végétation observée entre les « Trois ponts de Masléon » et la commune de Rempnat.

Code de végétation

Code générique : 79

① 79a

② 79b



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 52 : mégaphorbiaie riveraine méso-eutrophe à Lysimaque commune, Reine des prés et Ortie dioïque. Variante typique à Scirpe des bois

Groupement végétal	Prairie de fauche eutrophe à Brome mou et Grande Berce
Phytosociologie	<i>Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris</i> B.Foucault 1989 <i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i> de Foucault (1980) 1989
CORINE biotopes	38.22 : Prairies de fauche des plaines médio-européennes
Habitat générique Natura 2000	6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, eutrophiques
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Cet habitat se rencontre dans des régions sous influence subatlantique, sur terrain acide. Ces deux caractéristiques correspondent à celles indiquées dans les cahiers d'habitats (BOULLET & al., 2005). Les prairies observées sont installées sur des terrains en légère déclivité, sur des substrats enrichis en éléments nutritifs, notamment en matières azotées.

Physionomie / Structure

Il s'agit de prairies hautes et denses présentant une diversité spécifique moyenne. La physionomie, assez terne, est dominée par diverses *Poaceae* telles que le Brome mou (*Bromus hordeaceus*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Seules les inflorescences de la Grande Berce (*Heracleum sphondylium*) porteuses d'une multitude de petites fleurs blanches contribuent à alléger la monotonie de ce groupement.

Cortège floristique

Cet habitat se différencie des prairies de fauche mésotrophes notamment par l'absence de certaines espèces peu tolérantes aux sols riches, telles que la Véronique officinale (*Veronica officinalis*), la Luzule des champs (*Luzula campestris*) et la Fétuque rouge (*Festuca rubra*). La présence d'espèces nitrophiles telles la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) et le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) permet également de les reconnaître.

Il convient également de ne pas confondre cet habitat avec les prairies semées à rotation courte qui, même si elles sont fauchées, ne permettent pas le développement d'une flore diversifiée et typique. Ces prairies sont très souvent d'une pauvreté consternante et dépourvues d'espèces caractéristiques nettes (absence entre autre des espèces différentielles de fauche) si bien qu'on les reconnaît sur le terrain à leur physionomie dense et terne.

Taxons différentiels des prairies de fauche

- Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*)
- Rhinanthé crête de coq (*Rhinanthus alectorolophus*)
- Grande Berce (*Heracleum sphondylium*)
- Caille-lait blanc (*Galium mollugo*)
- Brome mou (*Bromus hordeaceus*)*
- Trisète jaunâtre (*Trisetum flavescens*)

*Taxons également présents dans les prairies semées à rotation courte

Taxons prairiaux à large amplitude

- Marguerite (*Leucanthemum vulgare*)
- Houlque laineuse (*Holcus lanatus*)
- Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*)
- Trèfle rampant (*Trifolium repens*)
- Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)
- Fléole des prés (*Phleum pratense*)
- Trèfle des prés (*Trifolium pratense*)

N° relevé phytosociologique correspondant
338635

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

L'habitat observé est conforme aux descriptions données dans la bibliographie. Il est très peu mentionné dans le réseau Natura 2000 en Limousin. Il est connu de la vallée de la Gioune, de la vallée de la Gartempe ou dans le site des Monts d'Ambazac. Il est toujours très ponctuel.

Intérêt patrimonial

L'intérêt de l'habitat est élevé, malgré un cortège floristique relativement banal et l'absence d'espèces à statut. Il s'agit en effet d'une prairie, d'une part permanente, et d'autre part représentatives de pratiques agropastorales pourvoyeuses de biodiversité ; la fauche permettant le développement d'espèces propres à ces prairies, absentes des parcelles uniquement pâturées. Habitat peu représenté en Limousin (régime de pâturage privilégié) et en forte régression ces dernières décennies du fait de l'intensification des pratiques agricoles (artificialisation, travaux du sol...).

État de conservation

En raison du caractère eutrophe de ces prairies, elles présentent un mauvais état de conservation. Habitat menacé par l'extension des prairies artificielles.

Dynamique de la végétation

Habitat maintenu en place par les activités agricoles.

Répartition dans le site

Habitat observé en un seul point, sur la commune de Peyrelevade, tout à fait en amont du site.

Code de végétation : 18

Groupement végétal	① Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage ② Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Canneberge des marais ③ Haut-marais pionnier à Laïche à bec et Linaigrette à feuilles étroites
Phytosociologie	<i>Oxycocco palustris-Ericion tetralicis</i> Nordh. ex Tüxen 1937 ① Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Narthecium ossifragum</i> ② Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Vaccinium oxycoccos</i> ③ Groupement à <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum polystachion</i>
CORINE biotopes	51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
Habitat générique Natura 2000	7110* : Tourbières hautes actives
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile acidiphile, oligotrophe, ombrotrophe ou en cours d'ombrotrophisation (groupement ③) se développant en fond de thalweg ou d'alvéole tourbeux. Communauté atlantique à subatlantique.

Physionomie / Structure

Habitat le plus souvent intégré dans une mosaïque complexe d'habitats. La strate herbacée (< à 1 m de haut) se compose de chaméphytes fréquemment localisés au niveau des buttes de Sphaignes. Ces dernières forment un tapis plus ou moins bombé (microbuttes) et continu. La Laïche à bec (*Carex rostrata*), typique des tourbières de transition, peut localement marquer la physionomie de l'habitat.

Cortège floristique

En dehors de la présence des buttes de Sphaignes qui signent la présence d'un haut-marais, les trois habitats présentés dans cette fiche se caractérisent par la bonne représentation de la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), de la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) et de la Callune (*Calluna vulgaris*). Deux taxons des pelouses acidiphiles font également leur apparition à ce stade. Il s'agit du Gaillet des rochers (*Galium saxatile*) et de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*).

Le groupement ① se différencie par la présence de la Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*), le groupement ② la présence de la Canneberge des marais (*Vaccinium oxycoccos*) et de la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*). Le groupement ③ se caractérise par l'absence de ces trois espèces.

Taxons typiques des hauts-marais

- Callune (*Calluna vulgaris*)*
- Canneberge des marais (*Vaccinium oxycoccos*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)*
- Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*)
- Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*)*

* Taxon également bien présent des landes tourbeuses

Compagnes des bas-marais

- Violette des marais (*Viola palustris*)
- Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
- Laîche vert jaunâtre (*Carex viridula* subsp. *oedocarpa*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laîche noire (*Carex nigra*)

N° relevé phytosociologique correspondant

- ① 368406, 368367
- ② 338740 ; 338760; 338711 ; 338759 ;338707
- ③ 338654; 338743; 368852; 368850

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Les habitats observés ① et ② sont conformes aux descriptions données dans la bibliographie. Le groupement ③, pionnier, est peu affirmé sur le plan floristique. Il est par conséquent peu typique. Ces groupements sont moyennement représentatifs des zones tourbeuses du site.

Intérêt patrimonial

L'habitat présente une très haute valeur patrimoniale : les tourbières hautes actives constituent des reliques glaciaires qui trouvent refuge en de rares régions au microclimat très particulier (humidité, froid, acidité du substrat), comme c'est le cas pour la Montagne limousine. Sur les bombements existent localement le Rossolis à feuilles rondes, espèce protégée au niveau national. L'habitat a connu une régression importante au cours des dernières décennies suite aux opérations de drainage et d'enrésinement.

État de conservation

Cet habitat est très sensible à toute perturbation du fonctionnement hydrologique. La nappe d'eau doit être subaffleurante avec de très faibles fluctuations saisonnières (< à 20-30 cm). Il se développe sur des sols fragiles et très sensibles au sur-piétinement lié au pâturage. Sur le site, ces formations ne semblent pas menacées et sont globalement en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

L'évolution de l'habitat peut tendre, par atterrissement, vers la lande tourbeuse à Bruyère à quatre angles, Scirpe cespiteux et Linaigrette engainée (*Ericion tetralicis*).

Répartition dans le site

Habitats observés entre Tarnac et les sources de la Vienne.

Codes de végétation

- ① 74
- ② 13b
- ③ 13a



Figure 54 : haut-marais à Bruyère à quatre angles et
Canneberge des marais

© K. REIMRINGER / CBN Massif central



Figure 53 : haut-marais pionnier à Laïche à bec et Linaigrette à
feuilles étroites

© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Groupement végétal	Lande tourbeuse à Jonc squarreux et Scirpe cespiteux
Phytosociologie	<i>Ericion tetralicis</i> Schwick. 1933 <i>Junco squarrosi-Trichophoretum cespitosi subsp. germanici</i> (Jouanne 1926) Julve 2004
CORINE biotopes	51.1 : Tourbières hautes à peu près naturelles
Habitat générique Natura 2000	7110* : Tourbières hautes actives
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7110-1 : Végétation des tourbières hautes actives
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile acidiphile, oligotrophe, alimentée par les eaux météoriques. L'habitat peut subir un assèchement estival et une inondation hivernale. Il se développe en fond d'alvéole tourbeux.

Physionomie / Structure

Habitat le plus souvent intégré dans une mosaïque complexe d'habitats. La state herbacée (< à 1 m de haut) se compose de chaméphytes (*Callune* et *Bruyère* à quatre angle) auxquels sont associés deux espèces à port cespiteux caractéristique : le *Jonc squarreux* et le *Scirpe cespiteux*.

Cortège floristique

Ensemble caractéristique

- *Bruyère* à quatre angles (*Erica tetralix*)
- *Linaigrette* engainée (*Eriophorum vaginatum*)
- *Scirpe cespiteux* (*Trichophorum cespitosum subsp. germanicum*)
- *Callune* (*Calluna vulgaris*)
- *Jonc squarreux* (*Juncus squarrosus*)

Compagnes stades antérieurs

- *Molinie* bleue (*Molinia caerulea*)
- *Laïche* vert jaunâtre (*Carex viridula subsp. oedocarpa*)
- *Laïche* à becs (*Carex rostrata*)
- *Laïche* noire (*Carex nigra*)
- *Linaigrette* à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

N° relevé phytosociologique correspondant

341940; 338742; 338658; 338651; 338745; 338643

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

L'habitat observé est conforme aux descriptions données dans la bibliographie. Il est moyennement représentatif des zones tourbeuses du site.

Intérêt patrimonial

L'habitat présente une très haute valeur patrimoniale : les landes tourbeuses, tout comme les hauts-marais, constituent des reliques glaciaires qui trouvent refuge en de rares régions au microclimat très particulier (humidité, froid, acidité du substrat), comme c'est le cas pour la Montagne limousine. Sur les bombements existent localement le Rossolis à feuilles rondes, espèce protégée au niveau national. L'habitat a connu une régression importante au cours des dernières décennies suite aux opérations de drainage et d'enrésinement.

État de conservation

Cet habitat est très sensible à toute perturbation du fonctionnement hydrologique. Il se développe sur des sols fragiles et très sensibles au piétinement du bétail. Sur le site, ces formations ne semblent pas menacées et sont globalement en bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

La dynamique peut tendre, par atterrissement, vers la lande humide à Ajonc nain, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue ou celle moins typique à Callune, Bruyère à quatre angles et Molinie bleue. Le développement d'arbustes (Saules, Pin sylvestre...) peut ponctuellement s'observer.

Répartition dans le site

Habitats observés entre Tarnac et les sources de la Vienne.

Codes de végétation : 14



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 55 : lande tourbeuse à Juncus squarrosus et Scirpus cespitosus

Groupement végétal	Tourbière haute dégradée à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Ericion tetralicis</i> Schwick. 1933 Groupement à <i>Erica tetralix</i> et <i>Molinia caerulea</i>
CORINE biotopes	51.2 : Tourbières à Molinie bleue
Habitat générique Natura 2000	7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7120-1 : Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptible de restauration
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

La distinction sur le terrain des codes 7120-1 et 6410-9 s'avère très délicate. Ainsi, des erreurs sont-elles possibles. Des éléments floristico-écologiques tangibles devront en conséquence être définis afin de permettre en Limousin une meilleure reconnaissance de ces habitats sur le terrain.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation héliophile, acidiphile et oligotrophe se développant au sein des alvéoles tourbeux au contact des hauts-marais et landes tourbeuses dont cet habitat dérive. Le sol est principalement organique, acide et présente une turfigénèse très faible voire nulle.

Cette végétation s'installe sous climat fortement humide (plus de 1000 mm/an) et froid (moins de 10° en moyenne). Des traces d'atteintes anthropiques sont visibles (drainage...). La proximité de plantations de résineux exotiques peut participer à l'altération des conditions écologiques de cette végétation par assèchement de la nappe d'eau de surface principalement et donc être considérée comme étant une atteinte d'origine anthropique.

Physionomie / Structure

Communauté vivace très homogène marquée par l'abondance de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et la présence relictuelle de chamaephytes telles que la Callune et la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*).

Cortège floristique

Le cortège se différencierait des autres habitats dominés par la Molinie par la rémanence au sein du cortège d'espèces typiques des haut-marais actifs et des landes tourbeuses telles que la Narthécie ossifrage (*Narthecium ossifragum*), la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*) ou le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum*). La Bruyère à quatre angles ainsi que la Callune (*Calluna vulgaris*) sont également constante.

N° relevé phytosociologique correspondant

341958

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Typicité non étudiée. Représentativité incertaine.

Intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial de cet habitat est limité puisque représentatif d'un stade de dégradation des haut-marais actifs. Toutefois celui-ci peut être renforcé à la suite de travaux de restauration.

État de conservation

Etat de conservation mauvais.

Dynamique de la végétation

Des études complémentaires devront être réalisées à l'avenir pour notamment mieux cerner la synécologie de ce groupement.

Probablement, l'évolution par assèchement conduit-elle à la formation d'une lande humide appauvrie à Callune et Molinie bleue. La formation de fourrés de ligneux à base de Saules du groupe cendré est également possible.

Répartition dans le site

Habitat reconnu sur la commune de Tarnac, au sud du lieu dit « Servièrè » (tourbière de Berbeyrolle).

Codes de végétation : 75

Groupement végétal	<ul style="list-style-type: none"> ① Radeau flottant à Trèfle d'eau et Potentille des marais ② Tourbière de transition à Trèfle d'eau et Sphaignes ③ Tremblant à Epilobe des marais et Laïche à bec ④ Tremblant à Scutellaire à casque et Laïche à bec
Phytosociologie	<p><i>Junco acutiflori</i>-<i>Caricenion lasiocarpae</i> Julve ex Royer in Bardat & al. 2004</p> <ul style="list-style-type: none"> ① Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i> ② Groupement à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Sphagnum</i> spp. ③ <i>Epilobio palustris</i> - <i>Caricetum rostratae</i> Berset 1969 ④ Groupement à <i>Scutellaria galericulata</i> et <i>Carex rostrata</i>
CORINE biotopes	<ul style="list-style-type: none"> ① 54.59 : Radeaux à <i>Menyanthes trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i> ② 54.5 : Tourbières de transition ③ et ④ 54.53 : Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>
Habitat générique Natura 2000	7140 : Tourbières de transition et tremblantes
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7140-1 : Tourbières de transition et tremblants
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation hygrophile, héliophile et acidiphile se développant à l'étage collinéen supérieur sur des tourbes spongieuses, gorgées d'eau.

- ① Radeau flottant se développant au milieu des lacs et étangs.
- ② Tourbière de transition légèrement instable trouvant sa place au sein des alvéoles tourbeux, en mosaïque avec les bas-marais et haut-marais.
- ③ Tremblant instable se développant en ceinture des lacs et étangs.
- ④ Radeau flottant riverain des eaux faiblement courantes (observé le long de la Vienne).

Physionomie / Structure

Groupement herbacé à dominance de vivaces à structure ouverte et laissant voir un tapis dense de Sphaignes. Ces dernières ne forment pas de buttes ou alors de très légères.

- ① Végétation basse marquée par la Potentille des marais (*Potentilla palustris*) et le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- ② Végétation basse marquée par l'abondance du Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- ③ et ④ Physionomie haute dominée par la Laïche à becs (*Carex rostrata*), la Potentille des marais (*Potentilla palustris*) et marquée par la floraison jaune de la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*).

Cortège floristique

Le groupement ②, se reconnaît à l'absence des espèces communes aux trois autres. Seul le Trèfle d'eau est présent. Le groupe ④ est enrichi en espèces des mégaphorbiaies riveraines.

Taxons communs aux groupements ①, ③ et ④

- Potentille des marais (*Potentilla palustris*)
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)

Différentielles des groupements ① et ②

- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)*
*Compagnes des bas-marais
- Laïche noire (*Carex nigra*)*

Différentielles du groupement ③

- Epilobe des marais (*Epilobium palustre*)*
 - Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)**
*Compagnes des bas-marais
**Différentielle par rapport aux groupements ① et ②
- Gaillet des fanges (*Galium uliginosum*)*

Différentielles du groupement ④

- Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
- Iris des marais (*Iris pseudacorus*)
- Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)**
**Différentielle par rapport aux groupements ① et ②
- Lycopode d'Europe (*Lycopus europaeus*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)

N° relevé phytosociologique correspondant

- ① /.
- ② 338647
- ③ 368866; 340947; 341998; 341927; 341935; 341987
- ④ 366951

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Les tourbières de transition et autres tremblants sont peu représentatifs du site en raison des superficies très réduites qu'elles occupent.

- ① Typicité non étudiée.
- ② Groupement vraisemblablement basal.
- ③ Bonne typicité au regard des informations fournies par la littérature phytosociologique.
- ④ Groupement méconnu dont la typicité est à étudier.

Intérêt patrimonial

Ces habitats de haute valeur patrimoniale contribuent à la diversification des communautés végétales du site. Ces végétations sont peu fréquentes et en régression dans l'ensemble du Massif central.

État de conservation

Habitats présentant tous un bon état de conservation.

Dynamique de la végétation

Evolution vers le haut-marais par ombrotrophisation (exhaussement de la tourbière grâce à la croissance des Sphaignes ce qui lui permet de s'affranchir de l'alimentation minérotrophique au profit des précipitations d'origine météorique).

Répartition dans le site

Habitats reconnus en amont du site, entre Nedde et Peyrelevade.

- ① Végétation observée sur le lac de Servièrre situé sur la commune de Peyrelevade.
- ② Végétation observée au niveau de la zone des sources de la Vienne.
- ③ Végétation observée autour des lacs de Servièrre et Peyrelevade.
- ④ Végétation observée en un unique point sur la commune de Nedde, sur la rive opposée au camping.

Codes de végétation :

- ① 121
- ② 12
- ③ 72
- ④ 73



Figure 56 : tourbière de transition à Trèfle d'eau et Sphaignes

© K. REIMRINGER / CBN Massif central



Figure 57 : tremblant à Scutellaire à casque et Laïche à bec

© K. REIMINGER / CBN Massif central

Groupement végétal	Gouille à Rossolis à feuilles rondes et Rhynchospore blanc
Phytosociologie	<i>Rhynchosporion albae</i> W. Koch 1926 <i>Drosero intermediae-Rhynchosporetum albae</i> (Allorge & Denis 1923) Allorge 1926
CORINE biotopes	54.6 : Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>
Habitat générique Natura 2000	7150 : Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	7150-1 : Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion
Statut	Habitat d'Intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Végétation pionnière acidiphile se développant au sein de dépressions topographiques plus ou moins étendues, en situation héliophile, sur substrat tourbeux, hygrophile et oligotrophe. Elle constitue le stade initial de la série progressive des tourbières acidiphiles. Le groupement, à répartition circumboréale, présente un caractère subatlantique.

Physionomie / Structure

Communauté herbacée vivace ouverte, à faible recouvrement, laissant entrevoir un tapis dense de Sphaignes. Le cortège floristique comprend un nombre réduit d'espèces très exigeantes au plan écologique, supportant difficilement la concurrence. La brosse des inflorescences du Rhynchospore blanc confère au groupement une physionomie herbeuse, ce qui permet de le reconnaître sur le terrain.

Cortège floristique

Ensemble caractéristique

- Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)

Compagnes

- Laïche noire (*Carex nigra*)
- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)
- Laïche à becs (*Carex rostrata*)
- Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)
- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)

Le relevé n°368367 qui accueille à la fois le Rhynchospore blanc et le Rossolis à feuilles rondes s'apparente en réalité à un Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage caractérisé par la présence de bombement de Sphaignes.

N° relevé phytosociologique correspondant

/.

Typicité / Représentativité

Les gouilles à Rhynchospore blanc sont peu représentatives du site en raison des superficies très réduites qu'elles occupent. Les habitats rencontrés sont bien typiques.

Intérêt patrimonial

Habitat très spécialisé, en forte régression à l'échelle de l'Europe. Présence d'une espèce protégée au niveau national : le Rossolis à feuille à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). Ces végétations sont peu fréquentes et en régression dans l'ensemble du Massif central.

État de conservation

Bon état de conservation. Groupement sensible au drainage, à l'assèchement, à l'eutrophisation et la fermeture du milieu.

Dynamique de la végétation

Groupement transitoire amené à évoluer vers des stades plus matures de haut marais (tourbières hautes actives) ou de landes tourbeuses. Recréation possible de l'habitat par rajeunissement des substrats (décapages et étrépages).

Répartition dans le site

Habitat observé en deux points sur la commune de Tarnac en mosaïque avec le Haut-marais à Bruyère à quatre angles et Narthécie ossifrage.

Code de végétation : 65

Groupement végétal	① Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés ② Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers
Phytosociologie	<i>Ilici aquifolii-Quercenion petraeae</i> Rameau in Bardat & al. 2004 ① Groupement à <i>Quercus robur</i> et <i>Melampyrum pratense</i> ② Groupement à <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus robur</i> et <i>Galium saxatile</i>
CORINE biotopes	41.12 : Hêtraies atlantiques acidiphiles
Habitat générique Natura 2000	9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9120-2 : Hêtraies-chênaies collinéennes à houx
Statut	Habitat d'intérêt communautaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Boisements établis sur des sols acides, le plus souvent superficiels, pauvres en éléments minéraux et à litière plutôt épaisse. Ce type de forêts est généralement installé sur des pentes moyennes (20 à 40%), à des expositions fraîches et humides (nord) ou secondaires (ouest et est). Ces boisements se développent également sur le site en position de croupe. Ils sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées et correspondent au stade climacique de la dynamique forestière.

① Habitat du collinéen inférieur ou plus rarement du collinéen supérieur mais dans ce cas en exposition sud dominante.

② Habitat du collinéen supérieur ou plus rarement du collinéen inférieur mais dans ce cas en exposition nord dominante.

Variabilité

① Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen inférieur à Canche flexueuse et Mélampyre des prés

Boisements dont le Hêtre ne domine jamais le sylvofaciès. Deux types ont été reconnus et différenciés dans la cartographie :

- Sylvofaciès à Chênes dominants ;
- Sylvofaciès à Châtaignier dominant.

② Hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers

Deux types de sylvofaciès ont également été reconnus et différenciés dans la cartographie :

- Sylvofaciès à Hêtre dominant ;
- Sylcofaciès à Chênes dominants.

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Hêtraie-chênaie acidiphile (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

La strate arborescente est dominée selon les groupements par le Hêtre commun et/ou le Chêne pédonculé et/ ou le Châtaignier. Le Bouleau est discret mais assez constant. Le sous-bois est clairsemé et généralement structuré par le Houx commun ; la Bourdaine commune apparaît ponctuellement. La strate herbacée est également assez clairsemée.

Cortège floristique

Ces habitats se différencient des boisements acidiphiles par la présence d'espèces acidophiles. Les taxons acidoclines, bien que présents, ne sont jamais dominants. Les espèces acido-neutroclines à neutroclines telles que la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et la Violette de Rivinus (*Viola riviniana*) sont absentes (ou très faiblement représentées).

Phanérophtes

- Hêtre commun (*Fagus sylvatica*)
- Chêne sessile (*Quercus petraea*)
- Châtaignier commun (*Castanea sativa*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)

Chamaephytes

- Houx commun (*Ilex aquifolium*)
- Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)
* Présence ponctuelle possible
- Bourdaine commune (*Frangula dodonaei*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)*

Herbacées acidiphiles

Communes aux deux groupements

- Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*)
- Laïche à pilules (*Carex pilulifera*)
- Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)

Différentielles alticoles du groupement ②

- Gaillet des rochers (*Galium saxatile*)
- Dent de chien (*Erythronium dens-canis*)
- Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Framboisier (*Rubus idaeus*)

Herbacées acidiphiles communes aux groupements ① et ② (ainsi qu'aux boisements du *Carpinion*)

- Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- Houle molle (*Holcus mollis*)
- Solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*)
- Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*)
- Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

① 371840 ; 371819 ; 371824 ; 366653 ; 366819

② 341932 ; 368207 ; 371832 ; 367867

Typicité / Représentativité

L'ensemble des groupements de la vallée est à rattacher à l'*Ilici-Quercenion*, qui regroupe les forêts acidiphiles de l'étage collinéen. La typicité de ces groupements par rapport à ceux de la littérature est à étudier.

Intérêt patrimonial

Il s'agit de boisements relativement communs à l'échelle du Limousin. La flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Cet habitat est néanmoins représentatif des boisements du domaine atlantique et est fréquenté par certaines espèces de Chiroptères et d'Insectes visées par l'annexe II de la Directive.

État de conservation

L'état de conservation de ces habitats varie de bon à mauvais sur le site. Ils sont sensibles à l'artificialisation (enrésinements, sylviculture privilégiant une seule essence). La plupart des surfaces occupées actuellement par les plantations de résineux devaient correspondre à ce type de boisement. Habitats en régression actuellement mais demeurent encore bien représentés à l'échelle du Limousin.

Dynamique de la végétation

Il s'agit d'un habitat climacique en Limousin. Le vieillissement de l'habitat ne pourra que permettre une meilleure expression des cortèges. La réalisation de trouées forestières (coupe rase, chablis) favorise le développement de la communauté pionnière à Digitale pourpre et Linaire rampante [*Epilobion angustifolii*], relayée ensuite par le Pré-manteau en voile à Genêt à balais [*Sarothamnion scoparii*], puis par le Fourré de recolonisation à Bouleau verruqueux, Sorbier des oiseleurs et Bourdaine commune [*Frangulo alni-Rubenion*], avant maturation forestière.

Répartition dans le site

Habitats observés sur l'ensemble le site.

- ① Végétation observée entre Bujaleuf et Saint-Léonard-de-Noblat.
- ② Végétation observée entre Nedde et les sources

Code de végétation :

Code générique : 39

- ① Sylvofaciès à Chênes dominants : 39c
- ① Sylvofaciès à Châtaignier dominant : 39d
- ② Sylvofaciès à Hêtre dominant : 39a
- ② Sylvofaciès à Chênes dominants : 39b



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 58 : hêtraie-chênaie acidiphile du collinéen supérieur à Myrtille et Gaillet des rochers. Sylvofaciès à Hêtre dominant

Groupement végétal	Boisement de pente à Tilleul à feuilles en cœur, Frêne commun et Polystic à soie
Phytosociologie	<i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i> Klika Groupement à <i>Tilia cordata</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> et <i>Polystichum setiferum</i>
CORINE biotopes	41.4 : Forêts mixtes de pentes et ravins
Habitat générique Natura 2000	9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	9180-10 : Tillaias hygrosclaphiles, calcicoles à acidiclinales, du Massif central et des Pyrénées
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Habitat situé hors zone Natura 2000, mais dont nous avons néanmoins cartographié l'emplacement étant donnée sa proximité du site.

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Habitat confiné en exposition nord, dans les vallons étroits sur un sol instable composé de blocs et de gros graviers sur forte pente. La proximité de cours d'eau à débit rapide permet le maintien d'une atmosphère humide et fraîche favorable à l'habitat.

Physionomie / Structure

Peuplement ligneux structuré essentiellement par le Tilleul à feuilles en cœur et le Frêne commun. Les autres arbustes sont rares. Le tapis herbacé est marqué surtout par une ptéridoflore abondante : Polystic à soie, Polystic à aiguillon et Dryoptéris écailleux.

Cortège floristique

Phanérogames post-pionnières :

- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Chamaephytes :

- Houx (*Ilex aquifolium*)
- Noisetier (*Corylus avellana*)

Herbacées

Différentielles des boisements de pente

- Polystic à soie (*Polystichum setiferum*)
- Polystic à aiguillon (*Polystichum aculeatum*)
- Dryoptéris écailleux (*Dryopteris affinis*)

Compagnes acidiclinales et acido-neutroclinales

- Lierre (*Hedera helix*)
- Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
- Dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata*)

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Le rattachement à l'alliance phytosociologique est délicat au regard de la faible typicité de notre relevé. Les boisements de pente relevés et décrits par BOTINEAU (1985) l'ont tous été en aval de Limoges, où l'influence atlantique est plus patente comme en témoigne la présence dans les relevés de la Jacinthe des bois, de la Consoude tubéreuse (*Symphytum tuberosum*) et de l'Herbe aux femmes battues (*Tamus communis*) ; taxons tous absents de notre relevé. Le rattachement des relevés de BOTINEAU à l'alliance collinéenne et atlantique du *Polysticho setiferi-Fraxinion excelsioris* ne pose pas donc pas de problème. Dans notre cas, l'absence des taxons mentionnés ci-dessus se conjugue à la présence de 2 taxons témoignant d'une certaine fraîcheur et absents des relevés de BOTINEAU : le Polystic à aiguillon (*Polystichum aculeatum*) et Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*). Ces deux remarques nous incitent à rattacher notre relevé à l'alliance montagnarde du *Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani* qui trouve vraisemblablement ici sa limite occidentale.

L'habitat occupe une surface très réduite sur le site et n'est donc pas représentatif.

Intérêt patrimonial

Intérêt patrimonial très élevé en raison de la rareté de ce type de boisement à l'échelle du Limousin mais aussi à celle du Massif central.

État de conservation

Habitat fragmentaire à l'état de conservation moyen.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

Répartition dans le site

Habitat observé en aval d'Eymoutiers, au niveau du lieu dit « Bussy Varache ».

Code de végétation : 97

Groupement végétal	Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue
Phytosociologie	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i> (Doing-Kraft in Maas 1959) H.Passarge & Hofmann 1968 <i>Sphagno palustris-Betuletum pubescentis</i> (Passarge et Hofmann) Mériaux et al. 1980 nom. inval.
CORINE biotopes	44.A12 : Bois de Bouleaux à Sphaignes et à Laïches 42.5 : Forêts de Pins sylvestres
Habitat générique Natura 2000	91D0 : Tourbières boisées
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91D0-1.1 : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Ce type de boisement se rencontre sur substrat acide, oligotrophe et paratourbeux à tourbeux, le plus souvent au sein de dépressions humides au contact de divers habitats tourbeux. Sur le site, en amont, cet habitat s'observe également au niveau de certaines terrasses vraisemblablement non inondables de la Vienne et dans ce cas, occupe une position intermédiaire entre les boisements mésophiles et hygrophiles riverains (place réservée en contexte alluviale et inondable aux boisements mésohygrophiles du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*).

Variabilité

Trois variantes, intégrées à la cartographie, ont pu être définies :

- ① Variante à Laïche étoilée : habitat type qui se développe en contexte tourbeux. La nappe d'eau étant peu affleurante, les Sphaignes peuvent montrer, en été, des signes d'assèchement.
- ② Variante à Laïche à becs : observée en situation plus hygrophile avec nappe d'eau affleurante une partie de l'année ;
- ③ Variante paucispécifique : observée essentiellement en position de terrasse à proximité du cours de la Vienne.

Certains habitats, non évalués en détail sur le terrain, ont été rattachés à l'appellation générique « Boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue (habitat générique) ».

Physionomie / Structure

La strate arborée est dominée par le Bouleau pubescent (*Betula alba*), rarement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) qui occupent une place plutôt secondaire. Le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) peut être présent, mais reste toujours discret. La strate arbustive est peu développée. Elle est dominée par la Bourdaine (*Frangula dodonei*) et le Saule roux (*Salix acuminata*).

- ① Strate herbacée clairsemée et physionomiquement marquée par de petites Laïches (cf. ci-dessous). La strate muscinale se compose de plusieurs espèces de Sphaignes (*Sphagnum fallax*, *S. palustre*, *S. denticulatum*) ainsi que du Polytric commun (*Polytrichum commune*) qui, dans certains cas, forme de véritables buttes.
- ② Physionomie marquée par la Laïche à becs (*Carex rostrata*).
- ③ Physionomie marquée par un fort développement de la Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Cortège floristique

Boisement caractérisé par la présence d'un lot d'espèces oligotrophes absentes des Aulnaies marécageuses mésotrophes. La variante appauvrie se distingue par l'absence ou la faible représentation des espèces typiques des deux autres variantes (cf. ci-dessous).

Strate arborée

- Bouleau pubescent (*Betula alba*)
- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Strate arbustive

- Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- Saule roux (*Salix acuminata*)

Strate herbacée

Taxons des bas-marais (différentiels oligotrophes)

- Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
- Laïche étoilée (*Carex echinata*)*
- Petite Scutellaire (*Scutellaria minor*)*
- Laïche paniculée **
*Différentielles de la variante ①
** Différentielles de la variante ②
- Laïche noire (*Carex nigra*)*
- Agrostis des chiens (*Agrostis canina*)*
- Laïche à becs (*Carex rostrata***)
- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata***)

Compagnes hygrophiles communes aux Aulnaies marécageuses mésotrophes

- Jonc diffus (*Juncus effusus*)
 - Laïche lisse (*Carex laevigata*)*
 - Dryopteris des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)
 - Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
- *Différentielles de la variante ①**

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 338731
- ② 338712; 368249; 368526; 368326
- ③ 340958; 368466; 368306; 338710; 341943; 341969

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Cet habitat présente une bonne typicité sur le site. Il occupe des surfaces peu importantes et n'est donc pas représentatif de la vallée.

Intérêt patrimonial

Les Boulaies pubescentes à Sphaignes et Molinie bleue sont rares à l'échelle du Massif central et présentent un très fort intérêt patrimonial.

État de conservation

Cet habitat présente en général un bon état de conservation. Il peut être menacé par la destruction totale (déboisement mécanique ou chimique des berges), par les aménagements hydrauliques entraînant des modifications importantes de circulation de l'eau et par l'eutrophisation.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

Répartition dans le site

Habitat observé en amont du site, entre les communes de Rempnat et les sources.

Code de végétation

Code générique : 104

① 104a

② 104b

③ 104c



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 59 : boulaie pubescente oligotrophe à Sphaignes et Molinie bleue.
Variante à Laïche à becs

Groupement végétal	Aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas.
Phytosociologie	<i>Alnion glutinoso-incanae</i> Oberd. 1953 <i>Impatiento noli-tangere-Alnetum glutinosae</i> Brunerye 1970 nom. inv.
CORINE biotopes	44.32 : Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide
Habitat générique Natura 2000	91E0* : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)
Habitat élémentaire cahiers d'habitats	91E0*-6 : Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses
Statut	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles et chorologiques

Il s'agit de boisements alluviaux de bas niveau topographique, longuement inondés et se développant sur sol légèrement acide. Leur largeur n'excède souvent pas 1 à 2 m à partir du bord de l'eau.

Variabilité

Deux variantes ont été mises en évidence et différenciées sur la cartographie :

- ① Variante collinéenne à Fétuque géante.
- ② Variante submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit.

Physionomie / Structure

Peuplement ligneux structuré essentiellement par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et plus discrètement par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et le Saule cendré (*Salix cinerae*). La strate arbustive est, dans les groupements présentant un bon état de conservation, assez bien développée. La strate herbacée est marquée par diverses espèces typiques des mégaphorbiaies, notamment la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*). Cette dernière peut localement être très dominante et constitué un faciès.

① Le tapis herbacé est marqué par la floraison jaune de l'Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*) et les touradons massifs de la Fétuque géante (*Festuca gigantea*).

② Le tapis herbacé est marqué par la floraison blanche de la Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et celle, jaune, de la Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*).

Cortège floristique

Ce type de boisement se distingue, notamment des boisements alluviaux du *Fraxino excelsioris-Quercion roboris*, par la présence d'un important contingent d'espèces hygrophiles et par la faible représentation des taxons mésophiles.

Strate arborée

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- Tilleul à feuilles en cœur (*Tilia cordata*)
- Saule cendré (*Salix cinerae*)

Strate arbustive

- Viorne obier (*Viburnum opulus*)
- Sureau noir (*Sambucus nigra*)
- Bourdaine (*Frangula dodonei*)

Strate herbacée

Différentielles hygrophiles de la variante collinéenne

- Fétuque géante (*Festuca gigantea*)
- Laïche à épis espacés (*Carex remota*)
- Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
- Laïche à épis pendants (*Carex pendula*)

Différentielles de la variante sub-montagnarde

- Cerfeuil hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)
- Crépis des marais (*Crepis paludosa*)
- Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
- Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
- Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
- Euphorbe poilue (*Euphorbia villosa*)

Taxons hygrophiles en commun

- Impatiente ne-me-touche-pas (*Impatiens noli-tangere*)
- Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
- Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*)
- Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*)
- Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)

N° relevés phytosociologiques correspondants

- ① 371859 ; 371816
② 371808 ; 366648 ; 366808 ; 366833 ; 366662 ; 366727 ; 366816 ; 367048 ; 367073 ; 367786 ; 367207 ; 367326

Etat de l'habitat

Typicité / Représentativité

Ce groupement présente une bonne typicité mais occupe de faibles surfaces. Il est peu représentatif du site. Cette forêt alluviale présente des affinités avec l'*Impatiens noli-tangere-Alnetum glutinosae* Brunerye 1970 *nom. inv.*

Dans plusieurs secteurs de la vallée, et plus particulièrement au contact des habitats agropastoraux, la ripisylve est très fragmentaire. Le rattachement au code EUR 25 « 91EO » est dans ce cas très délicat. Nous avons choisi de rattacher ces Aulnaies-Frênaies à l'habitat de la Directive car nous considérons ces boisements fragmentaires comme un état de dégradation pouvant être restauré.

Intérêt patrimonial

Habitat relictuel, en forte régression. Présente une diversité floristique élevée par rapport aux autres habitats forestiers caractéristiques des régions siliceuses. S'inscrit dans un complexe varié d'habitats associés (herbiers aquatiques, prairies humides).

État de conservation

L'état de conservation de cet habitat sur le site est variable. Les formations contiguës à un boisement méso-hygrophile ou mésophile présentent un bon état de conservation. Dans ce cas, l'intégrité écologique du biotope est préservée.

Cela se traduit notamment par :

- une bonne structuration des différentes strates ;
- une bonne interconnexion des différents boisements entre eux (interdépendance écologique des formations mésophiles, mésohygrophiles et hygrophiles) ;
- une ambiance hémisphérique favorable au développement et au maintien des espèces caractéristiques.

Au contact des habitats agropastoraux, ces boisements présentent *a contrario* une structure fragmentaire, dégradée, ouverte et donc un état de conservation jugé mauvais à très mauvais. Cela se traduit notamment par une introgression des espèces prairiales héliophiles au sein du cortège, ainsi que par un fort développement des Ronces. Le rattachement de ces formations au code 91EO de la Directive est dans ce cas très délicat. Nous avons néanmoins choisi de les rattacher à la Directive considérant qu'elles présentent un potentiel de restauration.

Habitat pouvant être menacé par la destruction totale (déboisement mécanique ou chimique des berges), par l'enrésinement, par les aménagements hydrauliques entraînant des modifications importantes de circulation de l'eau et par l'eutrophisation.

Dynamique de la végétation

Habitat stable tant que les caractéristiques environnementales restent inchangées.

Répartition dans le site

Habitats observés tout au long du site en bordure de la Vienne.

Codes de végétation

Aulnaie riveraine fragmentaire: 100

① 101

② 102



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 60 : aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas. Variante submontagnarde à Renoncule à feuilles d'aconit. Vue d'ensemble.



© K. REIMRINGER / CBN Massif central

Figure 61 : aulnaie riveraine fragmentaire



© L. CHABROL / CBN Massif central

Figure 62 : aulnaie-frênaie riveraine à Impatiente ne-me-touchez-pas. Variante collinéenne à Fétuque géante